



ASSOCIATION de DÉFENSE des DROITS d'USAGE et de la FORÊT USAGÈRE de LA TESTE

ADDU-FU
BOITE POSTALE 60520
33164 LA TESTE Cedex
contact@addufu.org

www.addufu.org

*Réponse de la liste
de Stéphane GÉRALT,
Ensemble pour le Pays de Buch.*

Questions

La loi sur l'administration municipale du 18 juillet 1837 confère aux maires de La Teste et de Gujan la qualité de représentants des usagers et, par conséquent, le pouvoir de garantir les droits d'usage et de les défendre.

→ Comment envisagez-vous l'exercice de cette responsabilité ?

Notre liste Ensemble Pour le Pays de Buch considère la Forêt Usagère comme un joyau unique, à la fois sur le plan écologique et sur le plan de l'Usage. La Forêt Usagère, sa préservation à travers le respect des Baillettes et Transactions existantes est au cœur du projet qui a uni notre Collectif dès le mois de juin 2019. Nous l'avons inscrit dans la Charte à laquelle tous ceux qui nous ont rejoint ont adhéré et le fait d'être élus nous permettra de pouvoir protéger efficacement cette forêt qui nous tient à cœur.

Sur le plan municipal, cette protection sera actée par des engagements directs. Tout d'abord, conscients que la préservation des Droits d'Usage dépend du fait que ces droits soient à la fois connus et utilisés, 1/ nous accroîtrons l'information citoyenne à ce sujet et 2/ nous mettrons tout en œuvre pour que rien ne puisse entraver ces droits. Ainsi, nous nommerons un élu responsable des questions relatives à la Forêt Usagère et des policiers municipaux seront chargés de constater et de verbaliser tout comportement nuisible à la Forêt ou à l'Usage. En cas de comportement délictueux, le Maire saisira systématiquement la justice.

→ Serez-vous vigilant à ce que n'existe aucun conflit d'intérêt susceptible d'entâcher l'exercice de votre mandat et de vos colistiers ?

Chacun d'entre nous s'est engagé en faveur de la Forêt Usagère lorsqu'il a choisi d'adhérer au Collectif Ensemble pour le Pays de Buch qui a formé notre liste. Chacun de nos colistiers déclarera en toute transparence ses éventuels conflits d'intérêt et celui qui sera élu comme représentant des usagers n'en aura aucun.

La gestion de la forêt usagère, comprenant notamment la délivrance du bois d'œuvre, incombe de par les Baillettes et Transactions, au collège des syndics généraux, regroupant les syndics de propriétaires (2 élus par les propriétaires) et les syndics d'usagers (2 élus par les conseils municipaux de la Teste de Buch et de Gujan Mestras).

Les usagers déplorent depuis longtemps l'obstruction systématique qui affecte le fonctionnement du collège des syndics, générée par la volonté manifeste du syndic des propriétaires de remettre en cause les droits d'usage tels qu'ils découlent des Baillettes et Transactions.

→ Comptez-vous agir pour rétablir le fonctionnement normal des syndics généraux ?

Nous pèserons de tout notre poids afin que ce fonctionnement soit restauré, en veillant à la représentativité réelle de tous les propriétaires lors des élections des syndics de propriétaires, et en refusant toute remise en cause des Baillettes et Transactions.

Une série d'actes et de comportements inacceptables se multiplient ces derniers temps, portant préjudice aux droits d'usage et à l'intégrité morale et physique des usagers :

Coupes, constructions illégales, clôtures illégales, vols de bois, entrave à la circulation et menaces...

→ Comptez-vous y remédier en saisissant la justice ?

S'il est élu Maire, Stéphane Gérard saisira systématiquement la justice en cas d'actions portant préjudice à la Forêt Usagère ou au droit d'Usage.

Les Transactions prévoient une caisse syndicale alimentée par les propriétaires et si besoin est, par les communes de La Teste et de Gujan (Transaction de 1917).

→ Exigerez-vous, comme cela se faisait auparavant, que soient présentés et actés chaque année en conseil municipal, le rapport d'activité des syndics généraux et les comptes de la caisse syndicale ?

Non seulement nous remettrons annuellement ces présentations à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal, mais nous ne nous contenterons pas d'acter de la vie de la FU une fois l'an, nous suivrons son évolution au jour le jour afin d'être réactifs dans sa protection.